



## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE**

### **AU CONSEIL GENERAL**

#### **SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 85 du règlement du Conseil général du 1<sup>er</sup> juillet 2007, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport de gestion pour l'année 2010.

#### ***CONSEIL GENERAL***

En 2010, le Conseil général s'est réuni à 3 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 11 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

- 29 juin :
- 1° Comptes du SIAERV 2009
  - 2° Bilan et comptes de fonctionnement communaux 2009
  - 3° Demande de crédit supplémentaire pour financer les travaux Syndicat AF Mujon Method
  - 4° Demande de crédit pour rénovation toiture collègue
- 27 octobre :
- 5° Adoption des statuts et adhésion à l'ARAS
  - 6° Déplacement de conduites sur parcelle no 85
  - 7° Arrêté d'imposition pour l'année 2011
- 14 décembre :
- 8° Evacuation des eaux claires et éclairage public du chemin de Marex
  - 9° Budget pour l'année 2011
  - 10° Promesse de collaboration et de constitution de droits de superficie relative à la planification, la réalisation et l'exploitation d'un parc éoliens
  - 11° Budget intercommunal du SIAERV 2011

## ***MUNICIPALITE***

En règle générale, la Municipalité se réunit tous les mardis soir, ce qui a représenté 44 séances pour l'année 2010.

Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Suite à la démission de Mme Troyon de son poste de municipale avec effet au 31 janvier 2010, les citoyennes et citoyens ont élu, le dimanche 7 mars 2010, Mme Piguet Nathalie pour lui succéder.

## ***CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS***

Au 31 décembre 2010, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 522 habitants. Nous avons enregistré les mouvements suivants :

- Départs	=	44
- Arrivées	=	46
- Naissances	=	8
- Décès	=	3

La population étrangère, totalisait 88 habitants recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	70
- Permis B (permis de séjour)	=	18

Représentant pas moins de 10 nationalités différentes.

Monsieur Della Franca Luciano, domicilié à Champ Fossoy, a obtenu sa naturalisation suisse.

Les doyens sont pour les dames : Yvette Jaccard, née le 11 mai 1922 et pour les Messieurs : Fritz Lerch, né le 10 octobre 1921. Ce dernier sera fêté cet automne par les autorités pour son 90<sup>ème</sup> anniversaire.

Le 26 novembre 2010, les nouveaux habitants et nouveaux citoyens ont été accueillis lors d'une petite partie officielle et récréative. Nous profitons d'y inviter les collaborateurs communaux afin de les remercier pour le travail accompli durant l'année.

## ***INFORMATIQUE***

Afin de compléter le parc informatique et ne plus avoir recours à du matériel privé, la commune s'est équipée d'un notebook (ordinateur portable) très utile à la greffe pour prise des PV lors des séances hebdomadaires, mais également lors de déplacements pour tous les municipaux.

## ***POLICE DES CONSTRUCTIONS***

Dans le courant de l'année, la Municipalité a délivré :

- 8 permis de construire
- 14 permis d'habiter
- 10 autorisations municipales (dispense d'enquête)

## ***FINANCES***

Le taux d'imposition communal pour 2010 a été augmenté de 5 points pour faire face à l'accroissement constant de la facture sociale et une baisse des recettes fiscales estimée par le Canton. Cette opération a permis d'encaisser frs. 50'000.- d'impôts supplémentaires et presque autant de retour sur la péréquation. Ceci augmenté à des droits de mutations et impôts sur les successions non prévisibles, ont permis de boucler les comptes communaux avec un meilleur résultat que prévu au budget .

## ***DOMAINES***

Les Améliorations Foncières du Mujon Method ont été mises à l'enquête publique, la commission de classification a réglé les oppositions. Pas de travaux prévus avant 3 ans pour la commune de Valeyres-sous-Rances.

## ***FORETS***

Nous avons vendu 86 m<sup>3</sup> de bois de feu et 729 m<sup>3</sup> de bois de service. Le résultat exceptionnel de la vente de bois de service est dû à la très forte demande de résineux qu'il y a eu cette année.

Durant l'année 2010, l'inventaire de nos forêts a été recalculé, ceci afin que l'Etat réactualise notre possibilité d'exploitation.

## ***BATIMENTS COMMUNAUX***

*Collège :*

Les fenêtres des deux classes de l'annexe ont été remplacées par des modèles triple vitrages de sécurité. Pour ces travaux nous avons obtenu une subvention de la confédération dans son programme d'aide aux renovations de bâtiments.

La barrière de la cour d'école a été changée durant l'été. Elle ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur.

Les travaux de rénovation du toit ont débutés en octobre.

## ***ROUTES***

A la délivrance du permis d'habiter délivré à Monsieur Genoud pour sa villa située sur la route de Rances, le panneau d'entrée de la localité a dû être déplacé, ayant comme conséquences la prise en charge de quelques dizaines de mètres d'entretien supplémentaires incombant à la commune.

La rue de la Marmalaz a subi des travaux d'entretien sous forme d'un gravillonnage, effectué par la maison Colas SA, selon un nouveau procédé (à voir dans le temps).

Pour combattre au mieux les assauts de l'hiver, la commune s'est dotée d'une nouvelle lame à neige et a dû effectuer une bonne révision du tracteur.

## ***DECHETTERIE***

La déchetterie fonctionne normalement, la population a bien pris conscience du tri. Mais cette déchetterie doit rester un endroit pour se débarrasser de ses déchets ménagers. Nous sommes quelquefois surpris par la grande quantité qui doit être évacuée chaque mois.

A l'heure actuelle, la STRID étudie la construction d'une immense déchetterie à côté de l'ancienne usine d'incinération. Les déchets de tous genres et en grande quantité pourront y être acheminés, ce qui évitera sûrement l'évacuation trop fréquente de nos bennes.

## ***ECOLES***

Les 4 classes de notre bâtiment scolaire sont occupées comme suit : 2 classes de CIN et 2 classes de CYP1.

Le groupement BCO (Baulmes-Chavornay-Orbe) compte 1177 élèves primaires répartis dans 63 classes et 1058 élèves répartis dans 58 classes secondaires.

Dans notre village, nous totalisons 29 enfants qui suivent l'enseignement primaire et 47 le secondaire.

Durant cette année, un groupe de travail (composé du comité de Direction de l'ASIBCO ainsi que d'un représentant de Chavornay, Orbe et du Pied du Jura) a été mandaté afin de planifier la réorganisation des établissements scolaires de la région Baulmes-Chavornay-Orbe.

Le rapport doit proposer des variantes d'organisation à deux ou trois établissements scolaires et tenir compte du parc immobilier existant, du domicile des élèves et de scénarios probables dans 10-20 ans, des changements de structures découlant de la mise en œuvre prochaine d'HARMOS et de la future votation sur la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire).

La proposition qui sera faite à Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture est la suivante :

- Un établissement secondaire, localisé à Orbe, qui permettrait d'offrir aux élèves l'ensemble des prestations pédagogiques ;
- Un établissement primaire comprenant trois sites (Baulmes – Chavornay – Orbe) auxquels sont rattachés des pôles (collèges bénéficiant de salles spéciales telles que gymnastique, ACM (activités créatrices manuelles), salles des maîtres,...). Le but étant que l'élève puisse passer sa semaine sur un seul lieu d'enseignement.

## **PAROISSE**

La Paroisse de Baulmes-Rances est à la recherche de conseillers de paroisse et souhaite trouver quelqu'un de notre village, pour remplacer Mme Nadine Poli, membre durant de nombreuses années, et qui a déménagé.

## **SOCIAL**

*ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale) :*

Le 27 octobre 2010, le Conseil général de Valeyres-sous-Rances a accepté l'adhésion de la commune à l'ARAS Jura-Nord Vaudois après avoir démissionné de l'ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée et avoir accepté la dissolution de celle-ci.

*AJOVAL (Accueil de Jour des enfants Orbe-La Vallée de Joux) :*  
920 enfants ont été accueillis au sein du réseau en 2010.

## **SERVICE DU FEU – SAPEURS-POMPIERS**

En 2010, le corps des sapeurs-pompiers comptait encore 2 officiers, 2 sous-officiers et 9 sapeurs, dirigés par le capitaine Raphaël Berthoud. Ce dernier commande également la convention de Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Suite à une campagne de recrutement, 5 personnes se sont inscrites pour suivre la formation de base en 2011. M. Julien Vidmer va participer à différents cours pour obtenir le grade de sergent-major. M. Christian Kaenel est nommé à la commission du feu pour succéder à M. Marc-André Pislser qui a quitté notre commune.

Les sapeurs-pompiers se sont réunis à huit reprises pour participer à des exercices et cours de cadre dans les différents villages, ils ont assuré la sécurité lors de la course des Renards et ont organisé le Téléthon avec la participation de la Sté de jeunesse.

En septembre, l'important incendie d'une habitation à Rances a mobilisé la totalité de l'effectif de la convention et de divers centres de renfort de la région pendant plusieurs heures. Ce sinistre a permis de nous conforter dans l'utilité des corps dans les villages. En effet, ces derniers sont arrivés les premiers sur les lieux ce qui a été primordial pour la sauvegarde des maisons mitoyennes.

Un groupe de travail se réunit régulièrement afin de mettre sur pied le regroupement des services du feu de la plaine de l'Orbe en une seule entité.

## **EAU POTABLE**

La faible pluviométrie de 2010 nous a fait constater aussi le faible débit des sources, surtout celle de Montjuvis. Quant à celle des Vignettes, elle reste stable. L'arrosage des champs avec le gros compteur n'est donc plus possible dans ces conditions.

La quantité d'eau en direction des villages a été, en 2010, de 82'024 m<sup>3</sup> pour Rances et de 83'168 m<sup>3</sup> pour Valeyres-sous-Rances.

Entretien oblige, après 18 ans de service, la peinture des sols de Montjuvis et du Gueiruz a été refaite.

### ***EAUX USEES – AIVM***

Le projet concernant le pompage des eaux usées de l'association AIVM vers la STEP d'Orbe a été finalisé, accepté par toutes les instances concernées et les travaux pourront démarrer au début 2011. La STEP de Rances sera donc arrêtée vers la fin 2011.

Le surveillant, Monsieur René Bornand, cessera son activité à fin 2011, après 19 ans au service de l'AIVM.

### ***EAUX CLAIRES***

Pour permettre la construction de trois maisons sur la parcelle no 85 « En Bru » un important collecteur d'eaux claires a dû être déplacé. Ces travaux sont financés, à parts égales, par les communes de Rances, Valeyres-sous-Rances et l'Etat de Vaud.

Une étude est en cours pour l'évacuation des eaux claires du Chemin de Marex, suite à la construction de 14 villas.

### ***GAZ***

Quelques nouveaux raccordements ont été effectués et la consommation du gaz naturel dans notre village augmente gentiment grâce, surtout, aux nouvelles constructions ou rénovations.

### ***DEFENSE INCENDIE***

Un contrat pour la maintenance des bornes hydrantes a été conclu avec la maison « Hinni AG ». Les bornes hydrantes seront donc périodiquement contrôlées.

Une plaquette indiquant la pression et surtout le débit à disposition, sera fixée sur chaque borne.

Lors d'un important incendie à Rances en septembre 2010, nous avons pu constater la fiabilité de nos réseaux d'eau et défense incendie.

### ***ECLAIRAGE PUBLIC***

Une partie des fils électriques alimentant les candélabres de la Rue de la Marmalaz ont été enterrés.

Les lampes des nouveaux candélabres, arrivés en fin de vie après 4 à 5 ans d'utilisation ont toutes été remplacées. Nous avons diminué leur puissance de 70W à 50W, ce qui induira une économie d'électricité substantielle.

## **ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### *Projet de parc éolien dans la Plaine de l'Orbe :*

Dans sa séance du 14 décembre, le Conseil général a accepté la promesse de collaboration et de constitution de droits de superficie relative à la planification, la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien. La commune a signé cette convention avec la Sté Vento Ludens GmbH le 4 mai 2011.

### *Concept énergétique*

Le concept énergétique de la commune, tel que proposé par le « SEVEN » Service de l'environnement et de l'énergie, est en cours d'élaboration.

*Rapport adopté en séance de Municipalité, le 21 juin 2011.*

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic



J.-P. Widmer



La secrétaire



F. Turin